



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale du 27 mars 2023, 18h-20h30

Maison de l'Amérique latine

L'Assemblée Générale de l'Association française pour les Nations Unies (AFNU) s'est réunie le lundi 27 mars 2023, 18h, Maison de l'Amérique latine (217 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris). La liste des présents, excusés et pouvoirs est jointe au procès-verbal.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants.

1/ Présentation du rapport moral 2022

L'Ambassadeur Bernard Miyet indique d'emblée combien il est heureux et fier du travail accompli et de l'image donnée par l'Association aujourd'hui au vu des efforts engagés au cours de la décennie qui s'achève depuis qu'il a repris la présidence à la suite du décès du regretté André Lewin.

Il rappelle que l'association comptait une quinzaine d'adhérents seulement et un budget de 7000€ environ en 2012 et que l'on peut en compter plus de 150 dorénavant sur la base des 3 dernières années et d'un budget qui devrait frôler les 100.000€ en 2023.

L'AFNU a acquis une visibilité, une crédibilité et une légitimité satisfaisantes au fil du temps grâce aux multiples colloques, conférences et visioconférences, entretiens vidéo, à la revue de presse hebdomadaires et aux nombreux accords de partenariats signés même si beaucoup peut encore être réalisé.

Rien n'aurait pu être acquis sans le soutien et l'engagement de toutes celles et tous ceux qui se sont associés à cette aventure de relance de l'AFNU entamée à partir de 2013 avec des moyens pour le moins réduits au départ.

Il remercie tout d'abord les pionniers de la première heure comme les Pr Sandra Szurek et Guillaume Devin, MM. Wadid Benaabou et Mme Aurélie Motta-Rivey ainsi que Jérémy Mercier et l'Ambassadeur Richard Narich lesquels continuent depuis 10 ans à accompagner le développement de l'AFNU.

Il tient en outre à marquer sa reconnaissance et son amitié au Président de la Banque Transatlantique, Bruno Julien-Laferrière et à l'actuel Président de la Mutualité Française, auparavant Vice-Président de la MGEN, Éric Chenut qui ont parrainé et soutenu financièrement l'AFNU de manière indéfectible tout au long de ces années.

Il se félicite de la venue ultérieure de personnalités remarquables et de collègues diplomates de grande qualité qui ont mis leur talent et leur expérience au service l'association, en intervenant de manière très appréciée à nombre de colloques ou conférences, en organisant des événements, en participant aux travaux et réflexions, en acceptant de siéger au Comité Exécutif ou au Bureau. La notoriété de l'AFNU a grandement bénéficié de ces apports.

2/ Présentation du rapport d'activité 2022

Le Secrétaire général, Richard Narich a ensuite présenté un panorama synthétique du rapport d'activité de l'année 2022.

Il a notamment indiqué que 8 colloques et séminaires s'étaient tenus à la Maison de l'Amérique latine ou à l'université Paris-Assas dans le cadre de notre coopération avec le Centre Thucydide sur des thèmes aussi variés que la protection des civils dans les conflits armés, la justice pénale internationale ou encore, pour ne citer que quelques exemples, les questions climatiques et de développement durable.

Le cycle « *Paroles de diplomates* » a, de son côté, donné lieu à des conférences sur l'espace, le TNP ou encore des « *Souvenirs de diplomates* ».

16 conférences ont été organisées dans des universités ou des écoles de commerce dans le cadre du programme de conférences « *Hors-les-murs* » de l'AFNU où ont notamment été abordés des sujets comme la situation en Ukraine, le métier de diplomate ou encore le rôle de l'ONU dans la gestion des conflits armés.

Le Secrétaire général a ensuite cité, dans le prolongement de ces actions en direction du monde étudiant, une quatrième session de l'Académie ONU-HEC où les élèves de cette prestigieuse école ont eu l'occasion de rencontrer différentes personnalités et acteurs de la diplomatie française et de l'ONU.

Il a également mentionné les travaux (compte- rendus et petits manuels pédagogiques) de nos stagiaires et la participation de l'AFNU à l'attribution du prix Léon Bourgeois en collaboration avec le Centre de recherches internationales de SciencesPo, le Groupe de recherche sur l'action multilatérale et la Fondation Kofi Annan.

L'Association a par ailleurs été invitée à s'exprimer de manière officielle dans des enceintes nationales (Assemblée nationale, Haut Conseil pour le Climat) et internationales (Assemblée Générale des Nations Unies pour l'Environnement à Nairobi, Forum Stockholm + 50 sur les Nations unies et les grands défis multilatéraux, UNESCO pour RIO+30).

Le Président Bernard Miyet et le Pr Emmanuel Decaux se sont aussi rendus à Genève pour intervenir à l'occasion du séminaire « De la SDN à l'ONU, les défis du multilatéralisme : Une vision française » organisé en coopération avec la Bibliothèque des Nations Unies à Genève, la direction des archives du Quai d'Orsay et la Représentation permanente de la France à Genève et l'AFNU.

Treize interviews vidéo de personnalités ont été réalisées sous la forme de « Cartes Blanches », le plus souvent en relation avec les Journées internationales des Nations unies, sur des sujets aussi variés que le désarmement, la protection des civils, la liberté de la presse, la question des réfugiés, l'aide humanitaire, l'Organisation maritime internationale ou encore la violence à l'égard des femmes ou encore l'Alliance pour les forêts tropicales.

L'AFNU a par ailleurs noué plusieurs nouveaux partenariats ou relations en plus de celui conclu il y a deux ans avec le « *UN Science-Policy-Business Forum* » du PNUE - dont nous sommes l'«*Implementing Partner*». Il s'agit du partenariat avec le CERI/GRAM (Groupe de recherche sur l'action multilatérale), de celui avec l'Association de droit international/International Law Association.

Des liens ont aussi été noués avec l'Institut Open Diplomacy à l'occasion des «*Rencontres sur le développement durable*» organisés par cet Institut en partenariat avec l'Ecole normale supérieure.

La coopération avec l'UNRIC s'est poursuivie avec la célébration de la Journée des Nations unies et la projection du film de Cyril Dion « *Animal* ». L'AFNU coopère aussi avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour intervenir dans des écoles dans le cadre du programme « Model UN Paris 2024, trêve olympique ».

Le Secrétaire général a ensuite évoqué quelques points particulièrement importants et passé à ce propos la parole au président Bernard Miyet et à Jean-Maurice Ripert sur la publication du Livre Bleu ; à M. Jean-Pierre Tardieu sur le cycle de conférences « *Sommets de la terre* » ; au Professeur Emmanuel Decaux sur le colloque organisé avec l'Association italienne pour les Nations unies (SIOI) à l'occasion du 30ème anniversaire de la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (1992) et l'action de lobbying des deux associations auprès de 18 associations nationales pour les Nations unies en vue de la signature et/ou de la ratification de la Convention internationale pour la protection toutes les personnes contre les disparitions forcées, ouverte à la signature à Paris, au Quai d'Orsay, le 6 février 2007.

Richard Narich a mentionné les activités de l'AFNU en matière de défense et sécurité. Il a en outre évoqué les relations avec la Fédération Mondiale des Associations pour les Nations Unies (FMANU) pour signaler le manque de réactivité et de transparence financière de cette dernière et la décision de suspension temporaire du versement de notre cotisation. Il s'est félicité du développement des relations de l'AFNU avec les associations francophones.

Enfin, les recommandations de la dernière assemblée générale auxquelles il n'a pas été donné suite seront remises sur le chantier.

3/ Présentation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2022

Jean Pierre Tardieu, trésorier de l'association, présente les documents suivants, qui ont été arrêtés par le COMEX dans sa réunion du 16 mars 2023, et qui sont annexés au présent procès-verbal : plaquette signée par l'expert-comptable qui présente le compte de résultat 2022 et le bilan au 31 décembre 2022, et rapport financier du trésorier.

Il rappelle les principes comptables adoptés depuis les comptes de l'exercice 2021 pour intégrer les éléments de produits et de charges provenant de la mise en œuvre du partenariat conclu en 2020 par l'AFNU avec le PNUE, à-travers son organe le Science Policy Business Forum (SPBF). Les sommes reçues, soit directement du SPBF, soit de la part d'entreprises qui soutiennent cet organisme, sont considérées comme subvention et portées en produits : elles s'élèvent à **224 893 €** en 2022. L'utilisation de ces sommes, y compris une rétribution de 4121 € attribuée à l'AFNU à titre de contribution à ses frais administratifs, est répartie entre divers postes de charges d'exploitation, dont un report de 15317 € en fonds dédiés qui correspond à l'augmentation des sommes disponibles en fin d'exercice. Ainsi, les produits d'exploitation s'élèvent à **299687 €** et les charges d'exploitation à **304596 €**, dégageant un résultat d'exploitation déficitaire de **- 4909 €**.

Le détail des produits et charges propres de l'association fait ressortir une croissance sensible de l'activité de l'association, conforme à la volonté du COMEX, qui a accepté le risque d'un déficit pour assurer ce développement. Les produits propres de l'AFNU s'élèvent à 78916 €, dont 30000€ de subvention du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, 20000€ de subvention du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, 15000€ de contributions des membres mécènes Banque Transatlantique et MGEN, et y compris la rétribution précitée de 4121 €, issue du partenariat SPBF. Les charges propres de l'AFNU sont de 83825€, dont 29380€ de frais de personnel (délégué et stagiaires), 22429 € pour les frais de réception et déplacements liés pour l'essentiel à l'organisation de nos conférences et autres événements, 5391 € pour location de bureaux et espaces de réunion, 8884 € pour les publications (dont l'édition du Livre Bleu La France et les Nations unies), 5000€ de fonds dédiés reportés pour deux conférences prévues en 2022 et qui ont dû être différées au premier trimestre 2023, et 2748 € de dotation aux amortissements. Le résultat net de l'exercice, après 42€ de produits financiers, est un déficit de 4867€.

Au bilan au 31 décembre 2022, le montant de l'actif et du passif est de 105476€. Au passif, la situation nette (fonds propres) de l'AFNU, après résultat de l'exercice, est de 46235€, et le montant des fonds dédiés de 58041 €, dont 5000 € pour les conférences et 53041€ pour le partenariat avec le SPBF. A l'actif, la trésorerie propre de l'association s'élève à 50355 €, celle affectée au partenariat SPBF à 50069 €.

Après échanges de vues et discussion, l'Assemblée générale :

- *Approuve les comptes de l'exercice 2022 et le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le rapport financier, tels qu'ils lui sont présentés ;*
- *Décide d'affecter le résultat déficitaire de 4867 € en report à nouveau ;*
- *Donne quitus au président et au trésorier de leur gestion au cours de l'exercice 2022.*

4/ Budget prévisionnel de l'exercice 2023 :

Le trésorier présente le projet de budget de l'association pour 2023, tel qu'arrêté par le COMEX dans sa réunion du 16 mars 2023. Celui-ci est résumé dans le tableau synthétique présenté, qui résume par grandes rubriques le budget proposé pour 2023 et est annexé au présent procès-verbal. Ce document ne comporte que les seuls éléments de produits et de charges d'exploitation propres de l'AFNU, à l'exclusion des produits et charges liés au partenariat avec le SPBF, qui ne peuvent pas encore être évalués précisément à l'heure actuelle.

Les principaux éléments de ce budget 2023 sont les suivants.

- Une poursuite significative du développement des activités (supérieur à 20%) ;
- Une croissance attendue des produits propres de l'AFNU, qui atteindraient 102000€ (+29%), dont 60000€ de subventions publiques, 30000€ de contributions des personnes morales, 6000 € de rétribution au titre du partenariat SPBF, et 5000€ du report de fonds dédiés de l'exercice 2022.
- Une croissance parallèle des charges d'exploitation, pour atteindre le même montant de 102000€, dont 33000€ de frais directs des conférences, colloques et tables rondes, 4000€ de diffusion du Libre Bleu sur les Nations Unies achevé en 2022, 37000€ de frais de personnel (recrutement d'un (e) deuxième stagiaire pour seconder le délégué général à partir de mai 2023), 7600€ de location de bureaux et espaces de réunion, et 2500 € de dotation aux amortissements.

Le budget prévisionnel d'exploitation est ainsi équilibré. Sa réalisation est soumise à la possibilité de recevoir les produits attendus, qui est encore incertaine à ce jour. En conséquence, l'engagement des principaux événements sera progressif et fera l'objet d'un suivi rigoureux jusqu'à ce que le montant des contributions extérieures soit connu.

Ce budget, limité aux produits et charges propres de l'AFNU, ne constitue pas le compte prévisionnel de l'exercice, qui devra intégrer les éléments de produits et de charges générés par le partenariat avec le SPBF. Nous ignorons encore les sommes nouvelles qui seront versées par les entreprises mécènes du SPBF, ainsi que le montant des charges liées à ce partenariat. On peut affirmer cependant que le compte d'exploitation prévisionnel, conformément aux principes comptables précités, comportera à ce titre en produits, à la place de la seule rétribution de 6000€ de l'AFNU, au moins le report en fonds dédiés précité de 53041 €, et en charge le chiffre de ces produits SPBF diminué de 6000 €.

Après échanges et discussion, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023, tel qu'il lui est proposé

5/ Présentation des projets et perspectives pour 2023

Les activités du premier trimestre 2023, entre simulations, conférences, interviews vidéo ont été intenses (plus de 28 interventions). A noter en particulier les deux conférences du cycle de conférences sur la sécurité internationale non-étatique (terrorisme et criminalité transnationale organisée) qui ont réuni chaque fois une vingtaine d'intervenants provenant notamment d'institutions étrangères. Parmi les projets les plus importants en cours de préparation, ont été mentionnés notamment la célébration du 75^{ème} anniversaire de la DUDH en décembre prochain, le projet de conférence avec la MGEN sur le thème « *filles, santé, éducation* » (début 2024) et la préparation avec le MEAE d'un événement préparatoire au Sommet de l'avenir de l'ONU prévu en 2024.

6/ Organisation de l'AFNU

Bernard Miyet annonce qu'il cède la Présidence de l'AFNU à Jean-Maurice Ripert.

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité en faveur de cette élection.

Bernard Miyet est nommé Président d'honneur de l'association. Il sera invité à participer à toutes les réunions du COMEX et du bureau de l'AFNU.

Un Comité exécutif exceptionnel sera convoqué pour le 10 mai 2023. Il élira le nouveau Bureau, cooptera de nouveaux membres – en tenant compte de la parité - pour remplacer les partants. La composition du COMEX sera alors valable jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2024, où le COMEX sera entièrement renouvelé. Jérémy Mercier sera nommé Délégué général.

Yves Doutriaux et Emmanuel Decaux sont chargés d'ici là de préparer pour cette réunion du 10 mai un projet de réforme des statuts (passage du COMEX de 20 à 24 membres qui permettra l'élargissement du Bureau à 8 membres au lieu de 6 aujourd'hui, règlement intérieur, mention d'une Charte éthique, modernisation de l'article 1 notamment, description des responsabilités du délégué général). Plusieurs autres suggestions ont été faites pour un toilettage du texte actuel.

Une Assemblée générale extraordinaire chargée d'approuver les nouveaux statuts de l'Association sera réunie à une date qu'arrêtera le COMEX le 10 mai 2023. Après approbation par celle-ci, les nouveaux statuts seront immédiatement transmis au ministère de l'intérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'Assemblée Générale du 27 mars 2023 est levée à 20h30.

Richard NARICH
Secrétaire Général

